

Arrêté du 20 décembre 2019 fixant les activités assurées par les personnels contractuels enseignants du niveau de catégorie A recrutés dans les groupements d'établissements constitués en application de l'article L. 423-1 du code de l'éducation intervenant

Coaching et Développement Personnel

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	23/12/2019
Juridiction / Nature	ARRETE
NOR / Numéro	MENH1927878A
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000039656392

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] En application de l' article 5 du décret du 19 mars 1993 susvisé , la liste des activités de formation continue et d'apprentissage assurées par les personnels contractuels enseignants est annexée au présent [...]

[...]n° 93-412 du 19 mars 1993 modifié relatif aux personnels contractuels du niveau de la catégorie A exerçant[...]

[...] Les activités de formateur réfèrent pour le développement : - la réalisation d'activités technico-commerciales ; - les activités de communication externe ; - la concertation des équipes (hors réunion liée [...])

TEXTES VISÉS

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;Vu le décret n° 93-412 du 19 mars 1993 modifié relatif aux personnels contractuels du niveau de la catégorie A exerçant en formation continue des adultes ;Vu l'arrêté du 17 juillet 2018 fixant les activités à mener pour les intervenants devant stagiaires pour la formation continue des adultes,Arrête :

RÉFÉRENCE

ARRETE MENH1927878A du 23 décembre 2019, « Arrêté du 20 décembre 2019 fixant les activités assurées par les personnels contractuels enseignants du niveau de catégorie A recrutés dans les groupements d'établissements constitués en application de l'article L. 423-1 du code de l'éducation intervenant ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000039656392> (consulté le 31 août 2026).